CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E93404** **VALABLE JUSQU'AU** **08/02/2027**

ÉDITÉ LE 16/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2004

Raison sociale : E.B.M. CONSTRUCTION

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 30/08/2024

Capital : 187 928

LE BOURG
14620 CROCY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2004B50017

Siret : 451 870 141 00046

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3523490

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 30940361G-2001

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 30940361G-2001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 31 90 13 05 **Fax :** 02 31 40 88 48

Portable : 0631764239

Responsabilité légale :
GARNIER LUDOVIC CO-GÉRANT / POTIER DAVID CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.ebmconstruction.fr

E-mail : contact@ebmconstruction.fr

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 367 133 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)		09/02/2023
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	5	09/07/2026
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante)	5	09/07/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/07/2026 10:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E93404** **VALABLE JUSQU'AU** **08/02/2027**

ÉDITÉ LE **16/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2004
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 30/08/2024
Capital : 187 928

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2004B50017

Siret : **451 870 141 00046**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 3523490
Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 30940361G-2001
Assurance Responsabilité Civile :
GAN 30940361G-2001
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **E.B.M. CONSTRUCTION**

LE BOURG
14620 CROCY

Téléphone : 02 31 90 13 05 **Fax :** 02 31 40 88 48
Portable : 0631764239

Site Internet : http://www.ebmconstruction.fr
E-mail : contact@ebmconstruction.fr

Responsabilité légale :
GARNIER LUDOVIC CO-GÉRANT / POTIER DAVID CO-GÉRANT

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	09/07/2026
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	09/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/07/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/07/2026
o Isolation des combles perdus	09/07/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	09/07/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/07/2026 10:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.